

**Présent(e)s** : Antoine Ivarnes, Christine Fossion, Nadège Rancon, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Jean-Charles Fournon, Sylvie Recordier, Laurence Cocquet, Denis Teste

**Pouvoir(s)** :

**Absent(s)** : Eric Armand

**Secrétaire de séance** : Nadège Rancon

### A l'ordre du jour

Ajout à l'ordre du jour accordé :

#### Autorisation à déposer une demande d'AD'àP

Les accès pour les personnes à mobilité réduite prévus sur la commune sont présentés. L'autorisation de déposer la demande est votée à l'unanimité.

#### Autorisation d'utiliser 25% du budget 2015 avant le vote du budget 2016

Tous les artisans de la maison médicale vont être payés. La ligne de trésorerie nécessite d'utiliser 25% du budget 2015. Il est signalé que la garantie pour le poêle et la porte est retenue tant que cela ne fonctionne pas correctement.

L'autorisation d'utiliser 25% du budget 2015 est votée à l'unanimité.

#### Débat d'orientation du budget 2016

Les projets 2016 chiffrés et subventions aux associations sont présentés.

#### Réflexion sur l'avenir de la poste (suite)

Après visites des trois agences postales à Rémuzat, Venterol et Sahune, un résumé des horaires d'ouvertures, de la convention, du salaire du personnel, de la subvention de mise en place et des services proposés, est présenté par Nadège. Les différents fonctionnements possibles sont étudiés et commentés. Une commission va se réunir dans les prochains jours pour se pencher sur le sujet.

#### Urbanisme

- M. Mecqinon a déposé un permis pour une piscine enterrée et un abri. Les ABF ont refusé l'abri en l'état mais doit être modifié ou déplacé.

#### Questions diverses.

- Pour la vente de l'appartement au-dessus de la poste et salle des fêtes, Géo Ventoux est revenu pour l'étude du passage à la salle des fêtes et l'acheteur est d'accord pour l'achat à 85.000€. Il attend l'accord de son prêt.
- Le bilan 2015 du camping est présenté. Une baisse de fréquentation est constatée ainsi que le snack.
- Le bilan 2015 de la Guinguette est présenté. Ils demandent de pouvoir s'installer uniquement le samedi à Ste-Jalle, ce qui ne pose aucun problème.
- La signature pour trois mois avec le CCAS de Nyons pour un bénéficiaire au « Panier Solidaire » est acceptée à l'unanimité.

Fin des travaux à 11h00

christine.fossion@sainte-jalle.fr